

- formation en présentiel -

- Lieu -

CHAMBRE D AGRICULTURE - ORLEANS
13 AVENUE DES DROITS DE L HOMME
45921 ORLEANS

- Durée -

3 heures (formation)
1 heure (test)

- Date(s) -

24/09/2025

- Horaires -

09h00 – 12h00 (formation)
12h00 – 13h00 (test)

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 0€
Test : 100€

-> autre cas : 105€
Test : 100€

Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire

Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.

▲ Objectif

Répondre à la réglementation phytosanitaire sur son exploitation

▲ Public & Pré-requis

Tous types d'agriculteurs et salariés agricoles
Pré-requis : Aucun

▲ Contenu

Identifier et comprendre les points de contrôle phytosanitaire
Se préparer au contrôle phytosanitaire avec plus de sérénité

▲ Méthodes pédagogiques

Présentation théorique en salle et échanges autour d'un PowerPoint sur les contrôles réalisés
Mise en situation et échanges pour adapter les informations à la pratique et apporter du concret

▲ Evaluation

Quizz/Test des connaissances
Echanges sur les particularités et les adaptations de chaque exploitation

▲ Intervenants

Valerie BOUGRAS Conseillère grandes cultures CA45

▲ Responsable de stage

Valerie BOUGRAS Conseillère grandes cultures CA45
02 38 71 95 86 - 06 08 70 29 13 - valerie.bougras@loiret.chambagri.fr

▲ Contact

Gregory PETRE (CA45)
- gregory.petre@loiret.chambagri.fr



Les personnes en situation de
handicap sont invitées à nous
contacter afin d'étudier ensemble les
possibilités de suivre la formation.

CENTRE de FORMATION

Chambre d'agriculture du Loiret
13 avenue des droits de l'homme
BP 9020
45921 ORLEANS

Site web: <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/piloter-son-exploitation/se-former/agriculteur-salarie-se-former-en-c-ontinu/loiret-nos-formations/>

SIRET 184500031 00028
APE 9411Z

N° de déclaration d'activité : 2445P002745